

**CONTRAT DE VILLE DU HAUT VAL-DE-MARNE  
PROGRAMMATION 2023  
FICHE ACTION SYNTHETIQUE**

<b>Nom du porteur</b>	Ville : <b>CHENNEVIERES-SUR-MARNE</b> Association : <b>POINT ECOUTE MAISON DE L'ADOLESCENT</b>
<b>Adresse</b>	27, rue Albert Thomas 94 500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE
<b>Territoire du projet</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Bois l'Abbé (Chennevières-sur-Marne) <input type="checkbox"/> Haie Griselle (Boissy-Saint-Léger)
<b>Intitulé de l'action</b>	<b>PREVENTION DES CONDUITES A RISQUE – SOUTIEN A LA PARENTALITE A L'ADOLESCENCE</b>
<b>Renouvellement de l'action</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<b>Pilier</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Cohésion sociale <input type="checkbox"/> Cadre de vie et renouvellement urbain <input type="checkbox"/> Développement économique et emploi
<b>Priorités du cadre stratégique</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Favoriser la réussite éducative <input checked="" type="checkbox"/> Améliorer l'accès aux droits et l'implication citoyenne <input checked="" type="checkbox"/> Lutter contre l'insécurité, améliorer le quartier et son image <input checked="" type="checkbox"/> Améliorer et renforcer le partenariat, clarifier la communication envers les habitants <input type="checkbox"/> Favoriser l'accès à l'emploi <input type="checkbox"/> Renforcer l'accueil des entreprises et favoriser leur participation à la politique de la ville
<b>Thème ACSé</b> (Se référer à la nomenclature 2019)	Pilier cohésion sociale Parentalité et droits sociaux (1.3)
<b>Lieu(x) de déroulement de l'action</b> (dans quelle structure ? dans quel(s) quartier(s)?...)	Quartier du Bois l'Abbé Chennevières : Centre municipal La Colline, collège Nicolas Boileau, lycée Samuel de Champlain, locaux du Point Ecoute au Bois l'Abbé Champigny (l'Orée) ou dans les locaux de nos partenaires canavérois ou intervenant sur le quartier.

<p><b>Public visé</b></p>	<p><b>Nombre de personnes concernées : 200</b></p> <p><b>Origine géographique :</b></p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Public issu du ou des quartier(s) réglementaire(s)  <input type="checkbox"/> Public issu du ou des quartier(s) en veille</p> <p><b>Caractéristiques d'âge :</b></p> <p><input type="checkbox"/> 0/5 ans  <input checked="" type="checkbox"/> 6/15 ans  <input checked="" type="checkbox"/> 16/17 ans  <input checked="" type="checkbox"/> 18/25 ans  <input checked="" type="checkbox"/> 26/64 ans  <input type="checkbox"/> 65 ans et plus  <input type="checkbox"/> Tous âges</p> <p><b>Caractéristiques de sexe :</b></p> <p><input type="checkbox"/> Femmes  <input type="checkbox"/> Hommes  <input checked="" type="checkbox"/> Mixte</p> <p><b>S'il s'agit d'un public spécifique, le préciser (jeunes, femmes, familles, DELD, bénéficiaires du RSA, personnes handicapées...) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Jeunes (11-25 ans) et parents d'adolescents et de jeunes adultes ;</li> <li>• Scolaires (collège et lycée) ;</li> <li>• Femmes victimes de violences ;</li> <li>• Professionnels de l'adolescence et de la parentalité.</li> </ul>
<p><b>Dates de déroulement de l'action</b> (date de démarrage / date de fin / fréquence)</p>	<p><b>Date de démarrage : 01/01/2023</b>  <b>Date de fin : 31/12/2023</b>  <b>Durée : 1 an</b>  <b>Fréquence : Actions réparties tout au long de l'année.</b></p>
<p><b>Objectifs opérationnels de l'action</b> (3 maximum)</p>	<p>Nous poursuivons nos actions sur Chennevières en direction des mêmes publics et avec des objectifs similaires aux années passées.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Proposer un lieu d'écoute et d'accompagnement individuel et des actions collectives aux habitants de Chennevières adolescents, jeunes adultes et parents sur toutes les problématiques liées à la santé globale des adolescents et à la prévention des comportements à risques des chez les jeunes afin de les rendre acteurs et citoyens et de soutenir les parents dans leur rôle éducatif.</li> <li>• Soutenir et faire s'entraider les femmes victimes de violences intrafamiliales.</li> <li>• Être un lieu ressource pour les professionnels de l'adolescence et de la parentalité en développant les partenariats et le travail en réseau.</li> </ul>

<p><b>Description synthétique de l'action</b></p>	<p><b>Contexte / Cadre général :</b></p> <p>Le Point Ecoute / Maison de l'adolescent est implanté au cœur du Bois l'Abbé et est à disposition des habitants de tout le quartier. Notre local, l'Orée, propose un accueil individuel et familial autour des questions liées à l'adolescence. Peuvent y être abordées des problématiques comme les conflits parents-adolescents, le décrochage scolaire, les consommations de produits psychotropes, la radicalisation et de nombreuses autres problématiques liées au bien-être et à la santé globale des jeunes, comme l'égalité, la citoyenneté et les compétences psychosociales.</p> <p>Ces mêmes-thèmes sont traités sous d'autres formes lors des actions collectives : avec les jeunes notamment en milieu scolaire, les parents dans les soirées-débats, les professionnels des autres structures en formation ou en groupes d'échanges de pratiques.</p> <p>Dans le cadre de notre inscription dans le réseau de lutte contre les violences intrafamiliales de Chennevières, nous accueillons les femmes victimes, individuellement ou en groupe.</p> <p>Notre expertise dans le domaine de l'adolescence ainsi que du psychotraumatisme nous permet également de recevoir les adolescents victimes, témoins ou auteurs de violences et de travailler avec ces jeunes dans une optique de prévention.</p> <p>Cette année, nous allons reconduire nos 5 types de consultations, du généraliste au plus spécialiste sur des problématiques ciblées.</p> <p><b>Déroulement de l'action / étapes :</b></p> <p>Tous les jours : accueil individuel et familial des jeunes âgés de 11 à 25 ans et des parents dans notre local l'Orée au Bois l'Abbé, en lien avec notre siège situé dans le centre-ville de Champigny, autour de toutes les problématiques liées à cette tranche d'âges.</p> <p>« Présence sociale » dans le quartier et dans les structures partenaires, à la rencontre des partenaires et des publics.</p> <p>Dans le cadre de l'action en direction des jeunes « invisibles », possibilité d'aller au domicile, dans un travail de collaboration avec les parents.</p> <p><u>5 types de consultations sont proposées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Généraliste, quelle que soit la problématique ;</li> <li>- Les premières relations amoureuses (14-25 ans) ;</li> <li>- Les psychotraumatismes ;</li> <li>- Les addictions ;</li> <li>- Les violences intrafamiliales.</li> </ul> <p>Dans le cadre du réseau de lutte contre les violences intrafamiliales et les violences faites aux femmes, nous proposons des entretiens psychologiques de soutien aux femmes victimes et un groupe de parole de femmes victimes, Femme à part entière (FAPE), en partenariat avec l'association Femmes Relais à raison de 10 séances par an. Nous intervenons aussi auprès d'adolescents victimes, témoins ou auteurs de violences. Nous offrons également des formations sur l'impact des</p>
---	--

violences sur les enfants à destination des professionnels et des bénévoles. Nous recevons aussi les adolescents victimes, témoins ou auteurs de violences

#### *Actions collectives*

#### **Collège Nicolas Boileau**

Suite au changement de chef d'établissement, la poursuite de notre travail au sein du collège nécessite cette année une reprise de contact avec les équipes pédagogiques de l'établissement, condition nécessaire à l'organisation de nos actions sur la durée de l'année scolaire.

En direction des jeunes :

- Poursuite du travail en commun sur l'estime de soi, initié avec l'équipe médico-sociale en 2022.
- Action sur les addictions, en collaboration avec les professionnels municipaux de la Colline, autour de notre outil ludique et pédagogique « les avatars » (prévention primaire), dans le cadre de la semaine de la laïcité et de la citoyenneté ou en dehors, en fonction du calendrier.
- Participation à la semaine de la laïcité et de la citoyenneté, en fonction de la programmation décidée par le collège et à laquelle nous participons au sein du CESC. Nous pouvons proposer plusieurs animations en fonction des besoins :
  - Jeu de débat « la Rivière du Doute »
  - Co-animation de débat

En direction des parents :

- Dans le cadre des actions de prévention et de prise en charge des situations de harcèlement, que nous pouvons proposer à l'établissement, les parents sont associés aux actions en direction des élèves et des professionnels, et eux-mêmes formés aux connaissances, aux outils et aux bonnes pratiques.

#### **Collège Samuel de Champlain**

En direction des jeunes :

- Actions autour des radicalités et de la citoyenneté chez les jeunes, avec la participation de la compagnie théâtrale, Le Théâtre de l'Estrade, qui présente la pièce « Le problème Spinoza », inspiré du roman d'Irvin Yalom. En amont de la représentation des ateliers sont menés avec les élèves (exercices collectifs associant le texte, la parole et les corps avec les comédiens et jeux de positionnement) et un débat a lieu à l'issue de la pièce.
- Un travail régulier est mené pendant toute l'année avec les infirmières permettant des entretiens individuels si besoin et un repérage en amont des problématiques pouvant donner lieu à des actions collectives.

#### **Hors milieu scolaire**

En direction des jeunes :

- A l'articulation entre l'individuel et le collectif, nous poursuivons cette année la programmation de nos groupes à médiation de sophrologie pour les jeunes particulièrement anxieux, problématique qui a pris une forte ampleur depuis la crise sanitaire. Ce groupe se tient dans nos locaux du Bois l'Abbé, l'Orée, et s'adressera, plusieurs fois dans l'année, à de petits groupes de jeunes qui y sont reçus.
- Nous allons élargir les publics de ce groupe aux jeunes « invisibles », ceux qui ne viennent pas dans les institutions et les structures et sont désocialisés, pour qui nous collaborons au projet de la Mission locale. Nous nous articulons avec nos partenaires du consortium pour capter les jeunes et les soutenir dans la participation à ces groupes.
- Nous poursuivons également nos rencontres régulières avec les jeunes de la Garantie Jeunes à la Mission locale, sur les thèmes correspondant aux préoccupations qu'ils expriment.

En direction des parents :

- Le groupe de parole des parents du Point Ecoute. Organisé une fois par mois et animé par la directrice-psychologue, il permet l'échange, l'entraide, le partage des préoccupations mais aussi d'idées et de conseils mutuels, à côté du suivi individuel ou familial proposé à leurs jeunes et à eux-mêmes par les professionnels du Point Ecoute. Ce groupe est ouvert à tous les parents de notre territoire qui se sont adressés à un moment ou un autre à notre association pour une difficulté.
- Le groupe de parole de femmes victimes de violence FAPE (Femmes à Part Entière) poursuivra encore ses réunions cette année, en collaboration avec l'association des Femmes Relais Médiatrices Interculturelles, dans le cadre du réseau de lutte contre les violences.
- Nous allons proposer de nouvelles formes d'échanges, par la sophrologie autour du bien-être et par le théâtre d'improvisation autour de l'estime de soi. Nous faisons pour cela appel à des intervenantes extérieures.
- Nous repensons une collaboration qui n'a pas pu se concrétiser l'an dernier, avec l'association canavéroise « Chaleur et Partage », pour imaginer une action de soutien à la parentalité destinée à leurs publics.
- Nous collaborons, tout au long de l'année et comme tous les ans, avec nos partenaires du centre municipal La Colline : notre psychologue animera ainsi des soirées-débats conviviales trois fois dans l'année, sur des thèmes concernant l'adolescence et préoccupant les parents.
- Nous poursuivons également notre collaboration, comme depuis plusieurs années, avec la responsable du service municipal de soutien à la parentalité, pour la conception et l'édition de plaquettes pour les parents (deux plaquettes dans l'année) afin de diffuser auprès d'eux connaissances et conseils sur la santé des adolescents.

**En direction des professionnels et des partenaires, scolaires et du quartier :**

- Les formations que nous mettons en place à la demande des équipes de toutes structures peut porter sur différents thèmes :
  - Les violences sexuelles
  - Les violences intrafamiliales et leur impact sur les enfants
  - La radicalisation
  - Le harcèlement, dans le cadre des actions coordonnées jeunes-parents-professionnels
  - La gestion des conflits et le travail avec les adolescents perturbateurs, en lien avec les professionnels médico-sociaux du collège (psychologue scolaire notamment)
- Nous sommes également disponibles pour la mise en place d'échange de pratiques, en intra ou en interinstitutionnel, notamment sur les questions de violences intra-familiales, pour lesquelles notre équipe dispose d'une psychologue particulièrement formée sur ces questions.

**Moyens mis en œuvre :**

- Matériel : locaux de l'association dans le quartier du Bois l'Abbé, ordinateurs et vidéo projecteur pour les présentations type Power point, supports pédagogiques des actions collectives.
- Humain : équipe du Point Ecoute composée de 2 psychologues, d'un éducateur spécialisé, d'une secrétaire et d'une directrice-psychologue qui sont susceptibles d'intervenir lors des conférences avec les parents.

	Nombre de personnes	Nombre en ETP
<b>PERSONNEL RÉMUNÉRÉ</b>		
Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)	5	2
Adultes-Relais	0	
Postes Fonjep	0	
Autres emplois aidés	0	
Volontaires ou stagiaires indemnisés	0	
Personnel mis à disposition « payante »	0	
<b>PERSONNEL NON RÉMUNÉRÉ</b>		
Bénévoles		
Volontaires en service civique		
Personnel mis à disposition « gratuite »		

	<p><b>A quel(s) besoin(s) cela répond-il ?</b></p> <p>La santé globale des adolescents et des jeunes adultes est une préoccupation qui appelle la mobilisation et l'implication des adultes présents autour des jeunes. En premier lieu les parents, que nous soutenons en les plaçant au centre des propositions d'intervention autour de l'adolescent, puis l'ensemble des professionnels et acteurs de leur quotidien. C'est pourquoi notre action s'adresse à l'ensemble des publics concernés, qu'il s'agisse des jeunes eux-mêmes – en entretien individuel ou dans les actions collectives de prévention – ou des parents et des professionnels.</p> <p>Les parents sont demandeurs d'aide à la compréhension et la maîtrise des problématiques rencontrées par leurs adolescents mais sont aussi des partenaires dans l'accompagnement du développement et à l'épanouissement des jeunes.</p> <p>La collaboration avec l'ensemble des acteurs de terrain auprès des jeunes est un des piliers de notre action. Il s'agit de créer un « maillage » et une articulation entre nous tous pour optimiser leurs parcours entre tous les interlocuteurs des champs sociaux éducatifs et sanitaires.</p> <p>Nous apportons aussi, dans l'échange, nos compétences et connaissances sous forme de sensibilisation et de formation sur les différents ces thèmes.</p> <p>La question des violences intrafamiliales est présente dans les problématiques amenées par les publics que nous recevons (adultes et jeunes).</p> <p><b>Qui a identifié ce(s) besoin(s) ?</b></p> <p>Le Point Ecoute au cours de ses actions précédentes, individuelles et collectives, ainsi que nos partenaires (établissements scolaires, espace socioculturel et autres services municipaux).</p>
<p><b>Acteurs et partenaires</b></p>	<p><b>Personne responsable de l'action :</b></p> <p><b>Nom / Prénom :</b> M. ZAIDI Salem  <b>Fonction :</b> Directeur  <b>Téléphone :</b> 01 49 83 79 79  <b>Mail :</b> <a href="mailto:point.ecoute.champigny@wanadoo.fr">point.ecoute.champigny@wanadoo.fr</a></p> <p><b>Intervenants sur l'action :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- GAUTIER Blandine, psychologue</li> <li>- ZAIDI Salem, directeur</li> <li>- Une personne en cours de recrutement : éducateur spécialisé</li> <li>- DUPARC Hervé, psychologue</li> <li>- SCHLINDWEIN Claudia, chargée d'accueil et de la communication</li> </ul>

	<p><b>Partenaires :</b></p> <p><b>Services communaux :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Centre municipal la Colline (centre social et prévention Santé)</li> <li>- Service municipal de la jeunesse (PRIJ)</li> </ul> <p><b>Partenaires extérieurs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Département</li> <li>- Association Rayon de soleil</li> <li>- Association Champigny Prévention (ACP)</li> <li>- Etablissements scolaires (collèges et lycées)</li> <li>- Association Chaleur et Partage</li> </ul> <p><b>Dispositifs mobilisables :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ANCT (BOP 147)</li> <li>- CAF</li> <li>- FIPD</li> <li>- Département Val-de-Marne</li> <li>- Commune de Chennevières-sur-Marne</li> </ul>
<p><b>Evaluation de l'action</b></p> <p><b>Résultats attendus et indicateurs</b></p>	<p><b>Résultats attendus :</b></p> <p>En tant que lieu d'accueil et d'écoute, nous mettons en place des actions qui visent en premier lieu la venue des jeunes et des parents dans notre lieu d'accueil l'Orée, pour y chercher conseil, soutien, écoute et aide dans les difficultés du quotidien de la période adolescente.</p> <p>Du côté des parents, un des effets des débats-parents est de faire connaître notre structure ainsi que les professionnels à solliciter en cas de besoin.</p> <p>L'autre intérêt est bien sûr d'apporter des ressources pour mobiliser les compétences parentales.</p> <p>Les groupes de parole permettent également l'ouverture d'espaces de soutien apportant ainsi une dimension d'échange et d'entraide. Grâce à eux, nous pouvons atteindre de nouvelles cibles : des parents qui hésiteraient à nous solliciter en individuel. Ces échanges valorisent les parents dans leur fonction car ils y apportent autant qu'ils y puisent.</p> <p>Les actions collectives auprès des jeunes visent à leur transmettre des messages de prévention sur différentes problématiques, que nous construisons avec eux. Elles développent chez eux des compétences psychosociales et ont des effets remobilisateurs qui permettent de contrer le décrochage scolaire et de les motiver à l'engagement citoyen.</p> <p>Les compétences spécifiques acquises par les intervenants du Point Ecoute permettent d'aborder des thématiques essentielles (violences dans les relations amoureuses, psychotraumatisme, radicalités, addictions).</p> <p><b>Indicateurs prévus pour l'action :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de consultants et caractéristiques sur les différentes problématiques ;</li> </ul>



	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de participants canavérois aux actions collectives (jeunes et soirées débats parents) ;</li> <li>- Nombre de rencontres partenariales sur les différentes formes d'actions, nombre de séances de formation des professionnels, suites données par les professionnels, tant sur l'adresse de publics que sur la demande d'aide au montage d'actions ;</li> <li>- Nombre de séances mises en place dans les différentes actions collectives et bilan qualitatif (nombre et types de participants, points forts et points faibles de l'action) ;</li> <li>- Nombre de nouvelles demandes individuelles canavéroises engendrées suite aux actions collectives.</li> </ul>
<p><b>Financement de l'action</b></p>	<p><b>Nature et objet des postes de dépenses les plus significatifs (honoraires de prestataires, salaires, déplacements, etc.) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Charges de personnel : 39 480 €</li> </ul> <p><b>Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) de l'action ? :</b></p> <p>Non.</p> <p><b>Pratiques tarifaires appliquées à l'action (gratuité, tarifs modulés, barème, prix unique, etc.) :</b></p> <p>Gratuité.</p> <p><b>Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (ex : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :</b></p> <p>15% (locations, entretiens et réparations, assurance, rémunérations intermédiaires et honoraires, services bancaires-autres, salaires et charges sociales).</p> <p><b>Quelles sont les contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée ? (Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes et de biens meubles [matériel, véhicules, etc.] ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables.)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prorata sur véhicule</li> <li>- Matériel informatique</li> </ul> <p><b>Autres observations sur le budget prévisionnel de l'opération :</b></p> <p>Aucune.</p> <p><b>Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action pour 2022 et celui de 2021 (notamment les augmentations) :</b></p> <p>Pas d'écart en le BP 2022 et le BP 2023.</p>

Avis du comité technique :

Date :

Décision du comité de pilotage :

Date :